

AFFAIRE N° 26. - Extension du réseau d'eau de la Montagne  
entre le 13ème et le 16ème - Approbation de l'avenant n° 1 au marché  
approuvé le 28 DECEMBRE 1970.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer avec le SOCRA un avenant n° 1 au marché approuvé le 28 DECEMBRE 1970, pour l'exécution des travaux d'extension du réseau d'eau de la Montagne entre le 13ème et le 16ème.

Cet avenant ne modifie pas le montant du marché initial, mais a pour objet :

- de modifier la nature des travaux : une canalisation en fonte de  $\phi$  60 mm étant remplacée par une canalisation PVC de  $\phi$  53-60 ;
- d'adjoindre au bordereau des prix initial un prix pour la canalisation PVC ;
- de modifier le mode de règlement de l'entreprise qui sera exécuté pour un prix global et forfaitaire ; le bordereau des prix servant à établir les décomptes.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*In*  
Saint-Denis, le 29 Aout 1971  
Pour le Maire  
Le Secrétaire Général  
Signé : H. Teule  
Pour copie certifiée conforme  
Pour le Directeur des Affaires Financières  
M. E. Alacon